

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les États-Unis demandent la reprise de « négociations sérieuses » en agriculture

La Session extraordinaire du Comité de l'agriculture du 16 juillet en a surpris plusieurs en raison de la façon dont les Membres ont entrepris la discussion sur la manière de reprendre les négociations sur les trois piliers de l'agriculture – l'accès aux marchés, le soutien interne et la concurrence à l'exportation – ainsi que sur la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS).

Cinq nouvelles propositions concernant les enjeux ci-dessus ont été présentées à la réunion. Les États-Unis ont soumis un document sur les enjeux relatifs à la mise en œuvre des tarifs qui cible les six domaines de l'accès aux marchés nécessitant une analyse plus approfondie afin que les régimes tarifaires actuels des Membres soient mieux compris. Il s'agit 1) des tarifs consolidés vs les tarifs appliqués; 2) des tarifs complexes; 3) des tarifs élevés (p. ex. les crêtes tarifaires); 4) des enjeux relatifs aux contingents tarifaires; 5) des sauvegardes spéciales pour l'agriculture (SGS); et 6) des accords commerciaux régionaux/préférentiels.

Les États-Unis ont affirmé vouloir parvenir à un « résultat significatif » en agriculture – particulièrement en ce qui concerne l'accès aux marchés, et ont demandé aux Membres d'ajuster leurs positions de l'avant-CM11. Également sur l'accès aux marchés, le Paraguay et l'Uruguay ont soumis une nouvelle proposition qui suggère aux Membres d'explorer de nouvelles approches pour réduire les tarifs appliqués, alors que Singapour a évoqué l'idée de s'attaquer à la simplification des tarifs pour réduire les coûts et le temps de dédouanement, une idée décrite comme étant utile et qui a obtenu l'appui de nombreux Membres.

Le document du Canada (distribué au nom du Groupe de Cairns) et une proposition conjointe de la Chine et de l'Inde, tous deux axés sur le soutien interne, ont été

présentés. Le document du Groupe de Cairns porte sur l'évolution des catégories de soutien interne des Membres incluant l'article 6 (la mesure globale de soutien [MGS] et le soutien de minimis) et l'Annexe 2 (catégorie verte), alors que le document de la Chine et de l'Inde invite les Membres développés à éliminer leurs octrois de la MGS au-delà des limites de minimis comme première étape vers la réduction du soutien interne ayant un effet de distorsion des échanges.

Alors que la proposition du Groupe de Cairns a été saluée par certains Membres comme étant un bon exemple d'analyse neutre et factuelle de l'état actuel de la discussion sur le soutien interne, la proposition de la Chine et de l'Inde a été décrite comme étant axée sur leurs propres intérêts et irréaliste par les États-Unis, l'Union européenne (UE), le Canada et l'Australie. L'UE a affirmé que la proposition de la Chine et de l'Inde n'atteint pas l'équilibre requis pour que les négociations aient de l'avant. Les États-Unis ont souligné que le document du Groupe de Cairns prouve que leur MGS a diminué au cours des dernières années alors que le soutien interne de la Chine et de l'Inde a augmenté drastiquement au cours de la même période. L'Australie a quant à elle fait valoir que la proposition de la Chine et de l'Inde ne suggère rien de nouveau comparativement à leurs positions d'avant la CM11.

Pour sa part, la Chine a décrit la proposition du Groupe de Cairns comme étant sélective plutôt qu'exhaustive, soulignant qu'elle ne comporte pas d'analyse des données sur la MGS et qu'on a omis d'y consigner le haut niveau de soutien par habitant des pays développés.

La discussion animée concernant les propositions a mené environ 37 délégations à demander de prendre la parole. Comme les États-Unis, l'UE a indiqué que l'accès aux marchés était sa plus grande priorité, mais a reconnu son

lien inévitable avec la détention de stocks publics (DSP) et le coton.

L'Inde a réitéré l'importance de gérer la DSP de manière indépendante et de ne pas la lier à d'autres sujets. Le G33 continue de chercher une solution permanente à la DSP et au mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), alors que la Suisse et le G10 prônent une réglementation solide des restrictions à l'exportation et des « affaires non résolues » découlant de la Conférence ministérielle de Nairobi (CM10) concernant la concurrence à l'exportation. Le groupe africain est en faveur d'une réglementation plus stricte eu égard au soutien de la catégorie verte.

Prochaines étapes

L'ambassadeur Ford a fait l'éloge de l'engagement des Membres envers les enjeux agricoles. Certains ont même

mentionné « que l'agriculture est la seule raison pour laquelle ils font partie de l'OMC ». Cet engagement l'a mené à croire fermement que « tous les Membres sont prêts à mener des réformes en agriculture », malgré les différences importantes qui persistent sur des enjeux comme les conditions préalables, les liens entre les enjeux, la chronologie et le niveau de contribution.

Alors que l'ambassadeur Ford s'attend à ce que les Membres soumettent des propositions additionnelles après la pause estivale, un horaire de réunions plus intense sera élaboré pour l'automne, lequel comprendra au moins une réunion des délégués par mois.

« Si nous travaillons fort et faisons preuve de davantage de flexibilité et d'engagement, nos activités créatives se traduiront en résultats pour la CM12 et au-delà, comme nous l'avons espéré », a conclu le président.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonduncanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

